

## Fortifications de Paris

### Les forts de la deuxième ceinture d'Ile de France Quelle valorisation économique et pour quels projets ?

#### Conférence

7 novembre 2009, Sucy-en-Brie

▼ Fort de Sucy (94)



▼ Fort de Mons en Baroeul (59)



▲ Fort de Seclin (59)

Batterie de Bouviers (78) ►



Les Forts de la deuxième ceinture d'Ile de France ont été édifiés de 1874 à 1885 pour protéger la capitale suite à l'invasion prussienne de 1870. Aujourd'hui, oubliés et sans véritable statut patrimonial, ils échappent à tout dispositif de classement (inventaires des sites, ...) et constituent ainsi des espaces où multiples projets de valorisation peuvent être envisagés. Cependant, tout est-il permis dans ces lieux de mémoire ? Quelles sont les **pistes de valorisation économiques à explorer** pour qu'ils retrouvent une « nouvelle vie », comment préserver simultanément le témoignage de l'histoire et par quels moyens le délivrer ?

Les divers supports d'information (blogs, sites internet, ...) consacrés aux sites historiques militaires, dont la fréquentation est en constante augmentation, font émerger la **possibilité d'une nouvelle thématique touristique**. Celle-ci pourrait être développée grâce au dialogue régional et à l'engagement des élus autour d'un projet commun de gouvernance patrimoniale de leur ensemble : un « Chemin des forts d'Ile de France ». Faire de ce patrimoine oublié un moyen de lutte contre la banalisation du paysage contemporain en l'inscrivant dans les documents d'urbanisme et dans les **espaces constitutifs de la trame verte** encouragerait les initiatives concourant à sa valorisation et à son animation.

Vecteur d'insertion sociale et professionnelle, le patrimoine suscite **développement et emploi**. Les chantiers d'insertion dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti donnent l'opportunité à des personnes en difficulté sociale, par la voie de l'apprentissage, d'acquérir les compétences d'un métier, d'accéder à l'emploi et de contribuer à la sauvegarde des savoir-faire traditionnels. Mais il est nécessaire pour cela d'explorer et de **maîtriser les sources de financement** : fonds européens, nationaux, régionaux, locaux ainsi que les possibilités offertes par le mécénat.

« Le patrimoine relève de plus en plus d'une appropriation populaire » constate Philippe Nachbar, Sénateur de la Meurthe-et-Moselle, auteur du rapport « Culture – Patrimoines - Transmissions des savoirs paru en 2007. Le patrimoine incarne en effet la dimension qui oriente toutes les autres car il porte en lui ce que nous cherchons : le **maintien de repères** et la **transmission de la mémoire** qui doivent être le **fondement des politiques urbaines** à l'heure où le déracinement des populations et la perte de repères sont des faits sociaux majeurs.



La conférence, la première consacrée aux forts d'Ile de France, est organisée par l'association À la découverte du fort de Sucey avec la participation et le soutien de la ville de Sucey-en-Brie. **Les interventions s'articuleront autour de trois axes de réflexion** après le rappel des raisons de leur édification et de leur situation géographique :

- **Valorisation économique et patrimoniale des forts d'Ile de France. Un enjeu régional.**

**Exemples de réalisations**

- **Le patrimoine, l'insertion sociale et les acteurs associatifs**
- **Les sources de financement**

● **Date : 7 novembre 2009 - 9h à 16h15**

suivie d'une visite du Fort de Sucey de 16h30 à 17h15

● **Lieu de la conférence** (Plan et modalités d'accès joints)

Espace Jean-Marie Poirier

1, esplanade du 18 juin 1940 - 94370 Sucey-en-Brie

Transports : RER Ligne A station Sucey-Bonneuil.

Voiture : parking de la Mairie

● **Coordination et renseignements**

*Robert Jacques*, Président de l'Association A la découverte du Fort de Sucey (94)

courriel : [fortsucey@wanadoo.fr](mailto:fortsucey@wanadoo.fr)

*Yveline Méline*, Association de Sauvegarde du fort de Villiers (93)

Tel. 06 84 31 32 16 - courriel : [y.meline@gmail.com](mailto:y.meline@gmail.com)

● **Inscriptions**

20 € / personne déjeuner compris (buffet) à régler lors de l'inscription. Chèque libellé à l'ordre de : Association A la découverte du fort de Sucey

Bulletin et chèque à envoyer avant le 15 octobre :

Association A la découverte du fort de Sucey, 11 rue Lacarrière - 94370 Sucey-en-Brie

### **Programme définitif**

téléchargeable le 20 octobre sur :

<http://conferencefortsiledefrance.blogspot.com>

ou sur demande par téléphone ou courriels ci-dessus

## **Fortifications de Paris**

### **Les forts de la deuxième ceinture d'Ile de France Quelle valorisation économique et pour quels projets ?**

**Conférence**

**7 novembre 2009, Sucey-en-Brie**

### **Programme**

Accueil

**Ouverture de la conférence  
9h15- 9h30**

- **Marie-Carole Ciuntu**, Maire de Sucey-en-Brie et Conseiller Général du Val de Marne

- **Robert Jacques**, Président de l'Association A la découverte du Fort de Sucey

Partie 1

**Historique des fortifications de la deuxième  
ceinture d'Ile de France (1874 - 1885).  
9h30 - 10h15**

- **Robert Jacques**, Président de l'Association A la découverte du Fort de Sucey

- **Jean-Paul Amat**, Professeur de géographie agrégé de l'Université, docteur d'Etat en géographie physique, Université Paris IV Sorbonne

Partie 2 **Valorisation économique et patrimoniale des forts d'Ile de France. Un enjeu régional. Exemples de réalisations.**  
10h15 - 11h30

*En 2006, la mission d'information du Sénat a particulièrement remarqué le rôle essentiel que jouent les sites historiques pour l'attractivité des territoires, ainsi que l'enjeu crucial pour l'emploi que constitue leur valorisation.*

*« Préserver, créer et gérer les paysages et le patrimoine, pour l'attractivité, l'identité et la qualité de vie est un des cinq objectifs majeurs du SDRIF (Schéma directeur de la région Ile de France) pour la préservation de l'environnement. Le SDRIF contribue à la mise en valeur des structures paysagères traditionnelles, à la reconnaissance du patrimoine bâti, à l'insertion de l'aménagement dans des entités paysagères fonctionnelles cohérentes, à la réutilisation du bâti ancien. » (SDRIF, Evaluation environnementale. Conseil régional d'Ile de France, 2008).*

*De manière générale, les retombées du patrimoine sont supérieures aux crédits publics d'entretien et de restauration que lui consacrent l'Etat et les collectivités territoriales ; il s'agit d'investissements productifs. Les Forts d'Ile de France, échappant à tout dispositif de classement patrimonial (inventaires des sites...), constituent des espaces où multiples projets de valorisation économiques peuvent être envisagés. Certains d'entre-eux bénéficient d'initiatives remarquables de restauration, tel le fort de Sucy-en-Brie (94) ou s'autofinancent par des activités culturelles (Batterie de Bouviers, 78, fort de Cormeilles, 95). Quelles sont ces pistes à explorer mais aussi comment préserver le témoignage de l'histoire et par quels moyens le délivrer ? L'entretien des biens communaux coûte cher : comment déterminer la destination des bâtiments leur garantissant la réussite de leur reconversion et leur pérennité ? Comment élaborer une stratégie consistant à trouver un fil conducteur : tourisme, dont le tourisme de proximité, économie, vie sociale, ... ?*

- **Julie Guiyot-Corteville**, Conservatrice en chef du patrimoine, Chargée du label "Villes d'art et d'histoire", Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

- **Rachel Jaegle**, Présidente de l'association A la découverte du Plateau de Palaiseau (ADPP)

Partie 3 **Le patrimoine, l'insertion sociale et les acteurs associatifs.**  
11h45 - 13h

*Le patrimoine est "un lien unificateur, une histoire partagée par des générations successives d'immigrants et un vecteur accessible au plus grand nombre" (Edouard Boeglin, Conseiller Municipal de Mulhouse, 2002).*

*Les chantiers d'insertion dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti donnent l'opportunité à des personnes en difficulté sociale d'apprendre un métier, d'accéder à l'emploi et de contribuer à la sauvegarde des savoir-faire traditionnels. Pour l'Union Rempart, qui inscrit son action dans une démarche d'éducation populaire, un projet de restauration du patrimoine clairement identifié est porteur de sens pour les participants à l'action de restauration en devenant un repère par rapport aux générations précédentes et futures et une occasion de comprendre son édification.*

*En matière de justice, les travaux d'intérêt général (TIG), en faisant effectuer une activité au condamné dans une démarche réparatrice au profit de la collectivité, tout en assumant ses responsabilités familiales, sociales et matérielles, ont aussi une fonction pédagogique.*

- M. ...., Direction inter-régionale des services pénitentiaires de Paris

- **Florence Durieux**, Chargée de développement du Groupement Rempart Ile de France

- **Myriam Dauphin**, Déléguée régionale, Etudes et chantiers d'Ile de France

**Buffet déjeunatoire**

**Partie 4 Les sources de financement.  
14h30 - 15h45**

La préfecture d'Île-de-France a récemment souligné la nécessité, pour la région, de s'engager dans la recherche de solutions locales innovantes et pérennes pour assurer le développement des territoires ruraux franciliens. En mars 2009, 3 projets retenus, consécutifs à l'appel à projet régional Leader de la région Ile de France, mettaient l'accent sur la mise en place de nouveaux circuits touristiques et la promotion du patrimoine.

De son côté, l'Union Européenne encourage au travers de programmes spécifiques, des échanges d'expériences et de bonnes pratiques, notamment par la constitution de réseaux de villes ayant des intérêts en commun, qu'ils soient thématiques, géographiques ou structurels.

La politique de financement européenne a été redéfinie pour la période 2007-2013. Son cadre de référence stratégique national a été validé par la Commission européenne le 7 juin 2007. Il appartient aux acteurs locaux de mobiliser les moyens financiers ainsi définis en faveur de leurs projets de développement : comment construire le portage d'un projet inter départemental ? comment assurer sa mise en œuvre ? quels sont les fonds mobilisables ?

- **Alfred Breitel**, Président de l'Association « La Caponnière » (90)

- **Freddy Dolphin**, Chef de projet Septentrion, Conseil général du Nord (59)

●  
**Débat avec la salle : 15h45 - 16h**

**Clôture de la conférence : 16h - 16h15**

Marie-Carole Ciuntu, Maire de Sucy-en-Brie et Conseiller Général  
Robert Jacques, Président de l'Association A la découverte du fort de Sucy

**Visite du fort de Sucy : 16h30 - 17h15**

**Fortifications de Paris  
Les forts de la deuxième ceinture d'Île de France**

**Quelle valorisation économique  
et pour quels projets ?**

**Conférence  
7 novembre 2009, Sucy-en-Brie  
Espace Jean-Marie Poirier  
1, esplanade du 18 juin 1940  
94370 Sucy-en-Brie**



**Accès à l'espace Jean-Marie Poirier. Tel. 01 45 90 25 12**

Par les transports en commun :

ligne RER A Direction Boissy-Saint-Léger : station Sucy/Bonneuil

A la sortie de la gare, prendre le bus ligne 1 ou 5 Situs et descendre à la station Médiathèque

A pied, en sortant de la gare, traverser l'esplanade vers la gauche puis prendre la rue Montaleau. Compter environ 15 mn.

Accès par la route en venant de Paris : Emprunter la RN 19 depuis le pont de Charenton. Compter environ 10 kms et 30 mn.  
Parking de la mairie gratuit.